## Conférence de presse conjointe du Ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé, et du Ministre délégué à l'Action humanitaire et aux Droits de l'homme, Mme Lucette Michaux-Chevry

Quai d'Orsay, 14 avril 1994

Michaux : Rwanda

En une année, nous avons mené 300 actions humanitaires dans 71 pays. Nous sommes intervenus en Amérique centrale en faveur des enfants de la rue, soit en subventionnant des centres d'accueil, soit en intervenant auprès des gouvernements pour leur faire comprendre que nous ne pouvions pas accepter l'existence des commandos de la mort. En Afrique, nous menons sur le terrain des actions multiples, même si parfois nous avons un sentiment d'échec : ainsi, au Rwanda et au Burundi où je me suis rendue en janvier, j'avais rencontré des représentants du Front Patriotique Rwandais, j'avais dîné avec des représentants du gouvernement, j'avais même rencontré le Président Habyarimana et j'avais essayé de leur faire comprendre que le critère ethnique n'avait pas de sens, je suis bien placée pour le dire, et je croyais avoir réussi. Mais les vieilles haines, les vieilles passions sont remontées.

Q – Madame le Ministre, pouvez-vous nous indiquer, en ce qui concerne le Rwanda, qu'est-ce que la France peut faire maintenant en la matière pour apporter une assistance humanitaire aux populations rwandaises?

R – Le Ministre délégué – Je pense qu'en l'état actuel des choses, compte tenu de la violence des combats qui se déroulent maintenant au Rwanda, il est difficile d'intervenir directement à Kigali. Mais la France agit, par une aide humanitaire intense (pharmaceutique, médicale, alimentaire...), au Burundi et en Ouganda, où de nombreuses populations

rwandaises sont réfugiées. La France apporte donc autour du Rwanda une aide humanitaire importante, en attendant que de véritables négociations puissent avoir lieu entre les parties au conflit.

R - Le Ministre - Je crois que la situation au Rwanda montre à quel point précisément l'action humanitaire doit s'inscrire dans une perspective politique comme je le disais en commençant. La France a beaucoup fait pour faciliter le retour à la stabilité du Rwanda et la réconciliation des partis ou des factions et l'on pouvait espérer il y a quelques semaines encore que les choses étaient en bonne voie lorsque l'attentat perpétré contre l'avion transportant les deux Présidents rwandais et burundais a fait hélas exploser tout ce dispositif. Notre devoir était de faire évacuer tous nos ressortissants : vous savez que sur les 1200 ou 1300 personnes qui ont bénéficié de l'évacuation aéroportée, à peine la moitié étaient des ressortissants français; nous avons étendu cette opération à d'autres nationaux. Il faut maintenant recréer, même si ça peut paraître exagérément ambitieux compte tenu de la situation sur le terrain, les conditions d'un dialogue. Le Secrétaire général des Nations unies doit prendre des initiatives en ce sens, on nous a annoncé ce matin que des contacts devaient être établis entre le FPR et les forces gouvernementales mais il ne semble pas que ce soit encore concrétisé. La France considère que la MINUAR (la force des Nations unies), même si elle est recalibrée compte tenu de la situation, doit rester présente au Rwanda pour permettre à l'ONU le moment venu de jouer à nouveau le rôle qui lui avait été assigné. Voilà le contexte dont va

dépendre très étroitement l'efficacité de notre action humanitaire qui se poursuit dans les conditions que  $[\dots]$